

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VALLÉE DE JOUX TOURISME

Date : Mercredi 22 juin 2022 à 19h00

Lieu : Hôtel des Horlogers, Le Brassus

Présidence : M. Bertrand Meylan

Présents : 70 personne présentes

Excusés : 26 personnes excusées

Ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2021
2. Rapport du Président
3. Rapport d'activités 2021
4. Comptes 2021
 - Rapport du Directeur
 - Rapport de la Fiduciaire
5. Budget 2023
6. Révision des statuts
7. Démissions et élections
8. Divers et propositions individuelles

0. Préambule

M. Bertrand Meylan souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette Assemblée Générale ordinaire au sein du nouvel Hôtel des Horlogers. Conformément aux statuts, elle a été convoquée par invitation personnelle à chacun des membres et par une annonce dans la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux le 9 juin 2022.

Afin que chacun puisse se documenter en amont de cette assemblée, certains documents étaient en consultation sur le site de Vallée de Joux Tourisme : PV de l'Assemblée Générale 2021, rapport d'activités 2021, statuts actuels de Vallée de Joux Tourisme et nouveaux statuts mis en votation ce soir.

Pour assurer le bon déroulement des votations du jour, deux scrutateurs doivent être désignés. MM. Christophe Roth et Fabrice Aubert sont proposés et acceptés par l'assemblée.

L'ordre du jour est ensuite détaillé. Celui-ci étant accepté tel que présenté, l'assemblée s'ouvre à 19h15.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 17 juin 2021

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité, sans demande de modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

M. Bertrand Meylan présente brièvement les thématiques abordées et les dossiers traités par le Comité de Vallée de Joux Tourisme lors de l'année écoulée :

- Réévaluation du cahier des charges de la direction
- Révision et mise à jour des statuts
- Mise en place d'une stratégie touristique sur la législature 2021-2026
- Consolidation des emplacements supplémentaires pour camping-cars et création de zones pour du camping sauvage en forêt
- Organisation de la 1^{ère} soirée « Mousse & Tourisme » pour les prestataires touristiques
- Définition des contours des futurs projets
- Participation à des représentations diverses

3. Rapport d'activités 2021

Le Président passe la parole à M. Cédric Paillard, Directeur, pour la présentation du rapport d'activités. Celui-ci est à retrouver dans son intégralité dans la brochure distribuée à tous les participants (pages 6 à 13), ainsi que sur le site internet de Vallée de Joux Tourisme, dans l'« Espace Membres ».

4. Comptes 2021

M. Bertrand Meylan laisse à nouveau la parole à M. Cédric Paillard pour la lecture et le commentaire des comptes 2021. Ils figurent aux pages 14 et 15 de la brochure distribuée à toutes les personnes présentes.

Une fois la présentation terminée, M. Bertrand Meylan passe la parole à M. Charles Fontannaz de la fiduciaire VSF Audit SA pour la lecture de son rapport. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et invite le Président à les mettre en votation.

M. Bertrand Meylan ouvre la discussion sur les comptes 2021.

La parole n'étant pas demandée, M. Bertrand Meylan procède à la votation. Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

M. Bertrand Meylan propose à l'assemblée de reconduire le mandat de VSF Audit SA pour l'exercice 2022. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Budget 2023

M. Cédric Paillard poursuit avec la lecture du budget 2023, imprimé à la page 17 de la brochure distribuée aux personnes présentes.

Une fois la présentation terminée, M. Bertrand Meylan ouvre la discussion sur le budget 2023.

La parole n'étant pas demandée, M. Bertrand Meylan soumet le budget 2023 au vote. Il est accepté à l'unanimité.

6. Révision des statuts

La dernière révision des statuts de Vallée de Joux Tourisme remontait au 14 juin 2012. Le souhait d'y apporter quelques petites modifications a finalement abouti sur une refonte plus conséquente que prévu. Le Comité s'est adjoint les services d'un juriste dans cette démarche.

M. Bertrand Meylan propose à l'Assemblée de les passer en revue et de mettre en discussion les nouveaux statuts page par page. Mme Monique Jaccard demande s'il est possible de préciser où des changements ont été effectués. M. Bertrand Meylan propose de relever uniquement les changements de fond, la plupart des modifications apportées relevant de la formulation.

- Page 1 – Articles 1 à 4

Modifications apportées : retouches de formulation uniquement.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- Page 2 – Articles 5 à 8

Modifications apportées : retouches de formulation uniquement.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- Page 3 – Articles 9 à 13

Modifications apportées : L'adhésion d'un nouveau membre est désormais soumise au Comité.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- Page 4 – Articles 14 à 16

Modifications apportées : Les Communes détiennent 20 voix chacune. Chacun des autres membres détient une voix. Cette distinction se justifie par le montant conséquent des subventions versées.

- L'Assemblée Générale fixe les montants des cotisations annuelles.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- Page 5 – Articles 17 & 18

Modifications apportées : la composition du Comité est revue. Il est constitué de 7 membres :

- 3 délégués municipaux
- 1 représentant/e « hébergement et gastronomie »
- 1 représentant/e « vie locale et culturelle »
- 1 représentant/e « nature, sports et loisirs »

- 1 représentant/e « économie et mobilité »

Le poste d'« ambassadeurs de la région » avec une voix consultative est également créé.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- **Page 6 – Articles 19 à 22**

Modifications apportées : Minimum 4 membres du Comité doivent être présents à chaque séance pour siéger valablement. Jusqu'à présent, ce quorum n'était nécessaire que pour la validation des comptes et du budget.

- Le budget est dorénavant accepté par le Comité et non plus soumis pour approbation à l'Assemblée Générale.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- **Page 7 – Articles 23 à 28**

Modifications apportées : le/la Vice-Président/e peut valablement engager l'Association par signature collective à deux avec le/la Président/e ou le/la Direction.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

- **Page 8 – Articles 29 à 31**

Modifications apportées : la date d'entrée en vigueur des nouveaux statuts est fixée à ce jour.

Ces articles sont acceptés à l'unanimité.

7. Démissions et élections

M. Bertrand Meylan annonce les trois démissions remises par des membres du Comité :

- Mme Laurence Rochat, déléguée des activités hivernales, après 9 ans d'activités. Conformément aux nouveaux statuts, elle a accepté de prendre le titre honorifique d'ambassadrice de la région.
- M. Bertrand Mouquin, délégué des commerçants, après 7 ans au sein du Comité. Son poste change de dénomination, mais doit être repourvu.
- M. Daniel Rochat, délégué des hôteliers-cafetiers depuis 3 ans. Son poste change également de dénomination et doit être repourvu.

Tous trois sont chaleureusement remerciés pour leur implication lors de ces dernières années.

Pour leur succéder, le Comité de Vallée de Joux Tourisme propose les candidatures suivantes :

- M. Jean-Louis Reymond, actuel délégué des activités estivales, pour le nouveau poste de représentant « nature, sport et loisirs » dans lequel sont englobées les activités hivernales
- M. Grégory Lavorel, repreneur de Chaussures Cordonnerie Mouquin, pour le poste de représentant « vie locale et culturelle »

- M. Evan Lumignon, associé de la Brasserie des Combières, pour le poste de représentant « hébergement et gastronomie »

Le nouveau poste de représentant/e « économie et mobilité » devra également être pourvu. Le Comité proposera ainsi un/e candidat/e à la prochaine Assemblée Générale.

Le nouveau Comité est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

8. Divers et propositions individuelles

M. Bertrand Meylan rappelle qu'il n'est pas possible de procéder à une votation, aucune proposition n'ayant été reçue dans le délai statutaire.

- M. Jean-Fred Capt demande si les statistiques des nuitées hôtelières présentées comprennent également les chiffres des chambres d'hôtes.
M. Cédric Paillard répond que ces statistiques n'englobent que les nuitées hôtelières, car les chiffres des chambres d'hôtes ne sont pas recensés de manière systématique par l'Office Fédéral de la Statistique.
- M. Jean-Fred Capt demande si une meilleure valorisation de l'offre touristique de la Vallée de Joux est envisagée sur les cols, afin de capter les nombreux visiteurs qui s'y rendent.
M. Cédric Paillard annonce qu'une étude est en cours avec le Centre Nordique Vallée de Joux qui a mandaté une entreprise pour l'amélioration de sa signalétique et une meilleure ventilation de la clientèle entre les sites d'activités. Il est souhaitable de faire par la suite le même effort pour les autres activités, sur toute l'année.
- Mme Elisabeth Rouiller demande à qui s'adresser concernant la sécurité sur les bords de route lors du passage du Tour de France.
M. Michel Vullioud, municipal de la Commune du Chenit en charge de ce dossier, se tient à sa disposition au terme de l'assemblée.
- M. Daniel Rochat tient à préciser que sa démission du Comité de Vallée de Joux Tourisme est due à sa volonté de laisser la place à quelqu'un de plus jeune, dans un souci de dynamisation de la région.
- M. Jean-Louis Reymond remercie les membres de l'Assemblée pour la confiance renouvelée. Il a encore beaucoup d'enthousiasme pour son poste au sein du Comité et pense pouvoir notamment apporter un peu de stabilité.
- MM. Bertrand Meylan et Cédric Paillard souhaitent profiter de la présence d'Eric Duruz, Directeur sortant de l'ADAEV, pour le remercier pour l'excellente collaboration et le travail fourni ces dernières années. Ils lui souhaitent une excellente retraite.
- M. Bertrand Meylan remercie également le personnel de Vallée de Joux Tourisme et son directeur pour le travail accompli tout au long de l'année.

M. Cédric Paillard prend une dernière fois la parole pour remercier l'Hôtel des Horlogers pour l'accueil, les membres, prestataires et partenaires pour leur présence et les membres du Comité pour leur implication. Des remerciements sont également adressés au Président sortant de l'année dernière, M. David Piguet, qui avait quitté ses fonctions après 5 ans passés au Comité lors de l'Assemblée Générale tenue par correspondance. Pour terminer, il salue le travail de l'ensemble du personnel de Vallée de Joux Tourisme et souhaite un excellent congé maternité à Mme Aurélie Kleiner qui retrouvera ses fonctions en fin d'année. Il a le plaisir d'accueillir et de présenter Mme Pauline Carminati qui reprendra l'intégralité de ses dossiers à partir du 01.07.2022.

La parole n'étant plus demandée, M. Bertrand Meylan lève la séance à 20h15.



Bertrand Meylan, Président



Aurélie Kleiner, auteure du PV